

## APPEL D'OFFRES OUVERT

### APPEL A CANDIDATURE MISSION ORDONNANCEMENT- PILOTAGE- COORDINATION

**Identification du pouvoir adjudicateur :** Ville de Maromme, Place Jean Jaurès, 76153 Maromme cedex. Téléphone : 02 32 82 22 00

**Personne responsable du marché :** Monsieur le Maire

Mode de passation : **MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**  
APPEL D'OFFRES OUVERT suivant article 33 du Code des Marchés Publics

**Objet du marché :**

<i>Mission Ordonnancement Pilotage Coordination du chantier relatif à la construction d'une bibliothèque et la restructuration de la mairie</i>
---

**Mode de dévolution :** Mission organisée en 2 tranches

Tranche ferme : Construction d'une bibliothèque, d'une salle des mariages et des espaces communs d'environ 1 150 m<sup>2</sup> de sun et avec un accès principal depuis le bâtiment existant, comprenant :

- une bibliothèque de 1000 m<sup>2</sup> SHO en extension d'un bâtiment existant et les aménagements extérieurs strictement nécessaires aux besoins du projet.
- une salle mariages/conseils/réunions de 150 m<sup>2</sup> + annexes, avec une surface supplémentaire de 100 m<sup>2</sup> faisant l'objet d'une contrainte de conception :
  - soit 100 m<sup>2</sup> conditionnels qui ne seront réalisés que si l'enveloppe est respectée,
  - soit la possibilité d'une extension de 100 m<sup>2</sup> dans le futur.
- les espaces d'accueil communs bibliothèque-mairie.
- ✓ **Sont comprises également en tranche ferme toutes les études jusqu'au stade D.C.E. inclu à la fois pour la bibliothèque et pour la mairie.**

Tranche conditionnelle : Restructuration du bâtiment existant pour l'accueil des services de la Mairie (1 000m<sup>2</sup> de sun environ).

#### **Contenu du dossier de candidature :**

*Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées paraphées et signées par eux :*

A - Les justifications rédigées en langue française : (articles 43 à 47 du Code des Marchés Publics)

- \* la lettre de candidature (modèle DC 1)
- \* la déclaration du candidat (DC 2), nouveau modèle contenant les déclarations et attestations sur l'honneur prévues aux articles 45 et 46 du CMP.
- \* l'état annuel des certificats (NOTI 2 préconisé) reçus justifiant de la régularité de leur situation au regard de leurs obligations fiscales et sociales.

Conformément à l'article 46 du Code des Marchés Publics, le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve de la production dans le délai de 10 jours à compter de la demande par la personne responsable des marchés, de l'état annuel des certificats reçus (DC7) ou les certificats fiscaux et sociaux, s'ils n'ont pas déjà été produits lors de la candidature. Passé ce délai, l'offre sera éliminée pour non-conformité.

\* l'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail.

\* copie du jugement ou des jugements si l'entreprise est en redressement judiciaire,

Pour les entreprises créées postérieurement au 1er janvier de l'année de lancement du marché présent, le récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises se substituera aux attestations fiscales et sociales demandées ci-dessus.

\* Extrait K BIS

\* Attestation d'assurance

Pour tout candidat d'un état membre de l'Union Européenne (France exceptée) certificat concernant les impôts, taxes et cotisations sociales des administrations et organismes du pays ou en cas d'impossibilité attestation sur l'honneur du candidat.

\* pour tout candidat d'un pays tiers : certificat concernant les impôts, taxes et cotisations sociales des administrations et organismes du pays ou en cas d'impossibilité, une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative du pays.

B – Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement (A.E.) pour l'ensemble du marché : tranche ferme, tranche conditionnelle, complété, paraphé et signé
- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) paraphé et signé
- Les Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) paraphé et signé
- Un mémoire technique avec note méthodologique précisant les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour respecter les délais et la qualité des interventions et des travaux (moyens humains et techniques, organisation). En particulier devront y être présents les éléments suivants, qui pourront être illustrés d'exemples d'opération réalisées par le candidat, tout en se référant au maximum aux conditions particulières de l'opération objet de la consultation :
  - une note sur la programmation de l'exécution des ouvrages fournissant des éléments sur la durée prévisionnelle et l'ordonnancement des différentes phases du chantier, depuis sa préparation jusqu'à la levée des réserves,
  - une note indiquant les mesures et outils que le candidat compte mettre en place pour assurer la meilleure coordination des travaux en site occupé. Ceci concerne notamment le respect de la sécurité, de l'usage et de la propreté du chantier,
  - les moyens matériels et humains disponibles dans l'entreprise (volume, compétences et références) et ceux qui seront affectés à l'encadrement du chantier (moyens matériels délégués au chantier, organigramme précisant l'effectif prévisionnel en équivalents temps pleins, la description des postes et des compétences associées).

## Critères de sélection des offres :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles 53 à 58 du Code des Marchés Publics. Le critère de choix retenu sera l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les critères de jugement étant classés dans l'ordre décroissant suivant et pondérés comme suit :

❖ **La valeur technique de l'offre : 60 %**

- Références 20 %
- Mémoire technique 20 %
- Moyens et compétences 20 %

❖ **Le prix : 40 %**

## Modalités d'obtention du dossier :

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à tout candidat qui en fera la demande soit :

- Par courrier, à l'adresse de la Ville de Maromme
- Par fax, au 02 32 82 22 28
- Par Internet, à l'adresse suivante : [secretariat-general@ville-maromme.fr](mailto:secretariat-general@ville-maromme.fr)  
ou sur le site de l'ADM 76 : <https://www.publicatur.fr>

## **Date limite de remise des offres**

- **23 MAI 2011 à 16 h en Mairie sur documents papier**

**Modalités de remise des offres :** Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

**NE PAS OUVRIR, Offre « OPC DU CHANTIER RELATIF A L'OPERATION DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE ET REHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE »**

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.  
Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

- **23 MAI 2011 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé** : <https://www.publicatur.fr>

**Validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## Renseignements :

D'ordre administratif, M. le Directeur Général des Services

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. [nicolas.jaffre@ville-maromme.fr](mailto:nicolas.jaffre@ville-maromme.fr)

D'ordre technique, Mme PITROU, Directrice du Pôle culture

Tél. 02 32 82 22 13 Fax. 02 32 82 22 33

Mail. [clara.pitrou@ville-maromme.fr](mailto:clara.pitrou@ville-maromme.fr)

Date d'envoi du présent avis : le 22 MARS 2011